

RESTAURATION ET PROTOCOLES SANITAIRES

Depuis septembre 2020, un protocole sanitaire strict est appliqué sur le temps périscolaire et le temps de restauration afin d'offrir un cadre sûr aux enfants.

Le respect des règles sanitaires par l'ensemble des élèves, des familles, du personnel communal et des équipes enseignantes permettra de garantir la protection de chacun.

Le masque est OBLIGATOIRE pour tous les adultes présents au sein des écoles primaires et pour les élèves de plus de 6 ans.



Ce protocole a été encore renforcé début février et notamment pour l'organisation du temps de restauration :



Sur la cour, pendant la récréation, le port du masque est demandé aux enfants.

Ils jouent par classe, dans une zone définie, chaque classe étant surveillée par une encadrante

Lavage des mains systématique avant d'entrer dans le restaurant et à la sortie.



Arrivées et départs aux restaurants de façon échelonnée par classe avec des entrées et sorties différentes pour éviter le brassage et les croisements dans les locaux.

Retrait du masque pour les plus de 6 ans pendant le repas : les enfants enlèvent le masque au début du repas et le remettent à la fin du repas. Si un enfant ne mange pas l'entrée, il garde son masque. S'il ne mange pas le dessert, il le remet (protocole février 2021).



Les enfants d'une même classe déjeunent ensemble toujours à la même table et à la même place.

Une distance de 2 mètres entre les groupes de classe est respectée dans la limite du possible.



Les enfants ne peuvent pas se déplacer pendant le repas (sauf pour aller aux toilettes). Ils sont servis à table par leur encadrante afin qu'ils ne manipulent plus les couverts, les plats, les pichets, le pain...(protocole février 2021).

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.



La salle est ventilée avant et après le repas.

Mme BRETON Sabrina
Adjointe au Maire
En charge du Scolaire, Périscolaire
et Restauration

